

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 066-216602128-20201207-112_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et le Sept Décembre à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torréilles.

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} décembre 2020

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Jean LANCELLA, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Christophe CLARET, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Romain ALBERT, Emma SABATE, Damien CLET, Virginie PORTEILS, Héroïse MONREAL, Catherine MAMONTOFF, Jean-Michel PONCE.

Absents excusés : Monique DEYRES donne pouvoir à Guy ROUQUIE

Pierre PAGNON donne pouvoir à Marc MEDINA

En exercice : 27

Présents : 25

Ayant pris part au vote : 27

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Melle Héroïse MONREAL est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib. 112/2020

Transformation de La Poste en Agence Postale Communale

Monsieur Benoît TRISTANT, adjoint au maire, rappelle à l'assemblée que la commune de Torréilles a engagé une réflexion depuis le 9 septembre 2019 sur le projet d'installation d'une Maison France Service, sur proposition de monsieur MAZOYER, sous-préfet de l'arrondissement de Perpignan.

Un comité de pilotage, incluant les représentants de La Poste, les représentants de l'association « Vivre Ensemble en Salanque », les représentants de la Mutualité Sociale Agricole, les services de l'Etat, les élus et les services communaux a été instauré.

Le premier comité de pilotage a eu lieu le 15 septembre 2020, suivi le 16 septembre d'une réunion en préfecture.

La proposition de création de Maison France Services est liée à la transformation du bureau de Poste de Torréilles en Agence Postale Communale et selon les termes suivants :

- La transformation en Agence Postale Communale ne se fera qu'au 1^{er} juillet 2021.
- Cette mutation de statut se fera suivant les termes d'une convention signée entre La Poste et la commune de Torréilles suivant les termes :
 - Maintien de l'agence postale et de ses services
 - Gestion de l'agence postale par un personnel territorial formé par La Poste
 - Rattachement de l'agence postale au bureau de poste de Saint Laurent de la Salanque
 - Versement d'une indemnité compensatrice à la commune par la Poste de 14 028 €/an dans le cadre d'une convention territoriale
 - Pour une durée de 9 ans renouvelables

Monsieur Benoît TRISTANT propose donc que la commune accepte la présente proposition de projet et de convention.

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 066-216602128-20201207-112_2020-DE

Il précise que La Poste financera aussi une partie des travaux de transformation sur ses propres fonds et que le dossier de Torreilles pourrait être validé avant la fin de l'année sur ces subventions d'investissement.

Il précise que la transformation de La Poste en Agence Postale Communale selon les termes de la convention proposée permettra un maintien des services postaux à Torreilles et un développement des services à la population de Torreilles et du canton.

Le conseil municipal, Ouï l'exposé de monsieur Benoît TRISTANT, adjoint au maire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

VU l'intérêt de l'opération en centre du village et la proposition de La Poste.

VU les termes de la convention proposée.

➤ **PRECISE** que la transformation de La Poste en Agence Postale Communale selon les termes de la convention proposée permettra un maintien des services postaux à Torreilles et un développement des services à la population de Torreilles et du canton via la Maison France Services.

➤ **AUTORISE** la signature de la convention entre la commune de Torreilles et La Poste.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire ou son représentant à signer tout document permettant de mener cette affaire à son terme.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles, les jours, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire suivant transmission

en préfecture du : 1^{er} DEC. 2020

et publication du : 1^{er} DEC. 2020

Torreilles le : 1^{er} DEC. 2020

Le maire,



Marc MEDINA

